Association
Porte de l'Isère
Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Buthière
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net

Fait à Villefontaine, le 19/03/2022

Objet : Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 19/03/2022

à la Salle banalisée de Champaret à Bourgoin-Jallieu, de 9h à 12h.

La convocation a été envoyée par Mail à l'ensemble des adhérents de l'APIE entre le 2 et le 4 mars 2022 par mail, soit 15 jours minimum avant l'assemblée générale, conformément aux statuts.

Cette convocation était accompagnée des documents suivants (voir en annexe) :

- Convocation avec ordre du jour,
- Bulletin pour Mandat et Candidature au CA.

L'AG était convoquée sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation et Ateliers autour du Projet associatif
- Rapport d'activités et rapport moral de l'année 2021
- Bilan financier 2021
- Prévisionnel 2022 et perspectives d'activités
- Élection du Conseil d'Administration

Réf. :

Affaire suivie par :

Daniel Chauvin

Bertrand Her

Statut :

Copie à :

Les documents suivants ont été mis à disposition des adhérents sur le site Web de l'APIE et un mail d'information avec le lien a été envoyé à l'ensemble de la mailing liste (plus importante que le nombre d'adhérents) le 18 mars 2022 :

- Rapport moral du président 202022 sur l'année 2021 : 6 pages.
- Rapport d'activités 2021 : 11 pages.
- Bilan financier 2021 : 17 pages.
- Budget prévisionnel 2022 : 1 pages

PJ :

Après décompte des membres présents et des mandats :

Présents : 27

Représentés : 29

Associations représentées : 2 (Autour et SNEH).

Autres participants (sans droit de vote) : 4 salariés (Fanny, Elsa, Lauric, Clément).

Il est rappelé que conformément aux statuts, l'assemblée générale ne nécessite pas de quorum. Les votes se font à la majorité des voix.

Association
Porte de l'Isère
Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Buthière
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net

SIRET : 523 335 487 000 22.
Association Loi 1901 N°: W382001517.

Réf. :

Statut :

Copie à :

PJ :

- **Introduction :**

  Le président souhaite la bienvenue et remercie les participants. Il décrit l'organisation de la matinée.
  Les salariés se présentent.

- **Rapport moral et d'activité**

  Le président fait des commentaires sur son rapport moral qui a été transmis la veille.
  Activités conformes aux projet associatif.
  Il insiste en particulier sur le fait que le CA est accessible et ne demande pas de compétences particulières.
  Il précise que le rapport d'activité se concentre essentiellement sur les volet naturaliste et mobilité, et que toute une activité liée à l'environnement gris et au suivi des dossiers est très peu décrite. Il donne en exemple la rose des vents de l'incinérateur.

  A la question de pourquoi ce manque dans le rapport d'activité, le président fait mea-culpa de la situation.

Approbation à l'unanimité, du rapport moral.

- **Ateliers Projet associatif :**

  Elsa rappelle ce qu'est un projet associatif.
  Elle décrit sa chronologie, et explique que les ateliers de cette AG s'inscrivent dans une démarche plus complète. L'objectif et d'avoir un projet associatif à valider en AG 2023
  5 ateliers sont lancés sur les thèmes de :
  - la place de nos adhérents dans l'association,
  - l'APIE face à l'urgence climatique,
  - notre politique et nos partenariats,
  - la mobilité,
  - la manière dont l'APIE communique.

  Pendant 1 h, les adhérents ont discuté, travaillé sur les thèmes de leur choix. Leurs apports seront pris en compte dans les suites de la réflexion.

Rapport financier :

Le trésorier (Hervé) présente le rapport comptable de manière globale.

Il indique que le chiffre d'affaires était de 184 000 € en 2021, soit environ 30k€ de plus que les autres années. Le résultat est positif de 4 k€. La situation est saine.

Association
Porte de l'Isère
Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Buthière
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net

Réf. :

Affaire suivie par :

Daniel Chauvin

Bertrand Her

Statut :

Copie à :

PJ :

Il explique que l'embauche d'Elsa sur un poste d'animatrice est confirmée

Suite à une question, il clarifie que la trésorerie était assez basse (30 k€) en fin d'année, car différentes structures tardent à payer. Pour être en sécurité, il faut avoir 30 à 40 % minimum du Chiffre d'affaires, soit 50 à 70 k€ sur les comptes, ce qui a été le cas en 2021. Pas de craintes de trésorerie à ce jour.

Vote favorable du rapport financier 2018 à la quasi-unanimité (3 abstentions).

- **Prévisionnel 2022 :**
  Le budget prévisionnel est expliqué. Il est maintenu à environ 154 k€ pour 2022.

  Les charges salariales seront les mêmes qu'en 2021, les arrivées de nouveaux salariés remplaçant les départs.

  Les projets considérés dans le budget ne sont pas tous certains, mais sont en très bonne voie d'être acquis.

  Toutes les années, quelques petites activités sont ajoutées en cours d'année.

  Il est à noter le retour de la fête aux marrons (petit poste mais symboliquement très important pour l'APIE).

Approbation à l'unanimité du budget prévisionnel.

- **Élection des membres du CA :**
  Une liste de candidat au CA a été établi préalablement (appel à candidature avec l'invitation à l'AG, rappel lors de l'envoi du mail avec le document).

  12 personnes ont déposé leur candidature pour le CA :
  - Sur les 14 membres du CA précédent, 11 se représentent.
  - Guy Valentin (ancien membre du CA de l'APIE, puis salarié pendant 7 ans à l'APIE, aujourd'hui retraité).

  Il est fait appel à l'assemblée pour d'éventuelles autres candidatures (les candidats peuvent se présenter jusqu'au moment du vote). Il est rappelé qu'une meilleure mixité est souhaitable, car seulement 3 dames faisaient partie du CA ces dernières années. Cette précision étant faite pour stimuler l'adhésion des dames, sans volonté de limiter l'accès à toute autre personne qui le souhaiterait. Suite à cet appel, deux candidats supplémentaires se présentent.

  - Bernadette ARMAGNAT
  - Nour-Eddine SOLTANI

  La liste des membres du CA de l'APIE pour 2022 est donc établie comme suit (Par ordre alphabétique – les 3 nouveaux entrants en gras) :

Association
Porte de l'Isère
Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Buthière
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net

1. **Bernadette ARMAGNAT**
2. Emmanuel BADET
3. Daniel CHAUVIN
4. Hervé CLAIS
5. Régis CURT
6. Jean-Marc FERRO
7. François LIENARD
8. Marie-Noëlle MARTINET
9. **Nour-Eddine SOLTANI**
10. Laurent SCHWARTZ
11. Pascal SECOND
12. Bernadette SILVAN
13. Christopher THORNTON
14. **Guy VALENTIN**

Il est rappelé que l'élection des membres du CA se fait à main levé, sauf si un vote secret est demandé. Pas de demande de vote secret.

Réf. :

Affaire suivie par :

Daniel Chauvin

Bertrand Her

Statut :

Copie à :

Vote favorable à la liste proposée à l'unanimité.

L'élection du bureau aura lieu lors du premier CA.

========== fin de l'AG à 11h50 ==========

L'assemblée Générale se termine par un repas partagé autour d'un verre.

PJ :